



RECRUTEMENT DES RESIDENTS POUR L'ALGERIE NOTICE EXPLICATIVE Rentrée 2024

LYCEE INTERNATIONAL
ALEXANDRE DUMAS

ثانوية الكسندروفا الدولية

Fondé en 2002, le Lycée International Alexandre Dumas (LIAD) a ouvert ses portes avec 279 élèves. Aujourd'hui ce sont 2183 élèves qui le constituent avec ses trois annexes qui sont situées à Oran, Annaba et l'EPIAD à Alger.

Le lycée propose, notamment dans offre pédagogique, l'accès à une section internationale et au BFI trilingue en langue Arabe et à plusieurs langues vivantes étrangères. Le parcours [PARLE](#) est bien présent.

En Algérie, le LIAD est le seul établissement de gestion directe qui fait partie de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Pour d'informations consultez le site du [LIAD](#)

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE D'ENSEIGNANT "DÉTACHÉ" DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS EN ALGERIE.

LA PROCÉDURE INTERNET EN BREF :

Date limite d'inscription et de saisie des vœux en ligne : 14/05/2024

- Renseigner le dossier téléchargeable en ligne via *le site de l'établissement du LIAD, rubrique « Formalités > Recrutements détachés »* www.liad-alger.fr
- Choisir des postes – saisie des vœux - Imprimer le dossier

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : recrutement.algerie@liad-alger.fr

DEPOSER LE DOSSIER COMPLET SUR LA PLATEFORME « DÉPÔT DOSSIERS CANDIDATURES DÉTACHÉS »

Le dossier se compose de :

- Document à sauvegarder et à compléter intégralement avant impression.
 - les pièces à fournir (voir liste en dernière page).
- a- Préparation des documents à envoyer sur l'espace de dépôt en ligne :
- Avoir une version pdf de la fiche candidature contenant photo et signature.
 - Avoir une version pdf de l'ensemble des pièces justificatives dans l'ordre des pièces indiquées
- b- Envoi sur l'espace de Plateforme dépôt dossiers candidatures détachés :
- Cliquer sur le lien pour accéder à la Plateforme dépôt dossiers candidatures détachés : [ICI](#)
ou <https://cresident.liad-alger.fr>

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : recrutement.algerie@liad-alger.fr

ATTENTION :

Toutes les pièces obligatoires doivent être chargées pour valider la procédure.

c- Confirmation du dépôt du dossier :

Un accusé de réception vous parviendra dans les plus brefs délais par mail.

d- Motifs d'irrecevabilité :

- Les dossiers hors délai et /ou incomplets conformément aux pièces demandées.
- Une candidature émanant d'un agent ou agente non titulaire de la fonction publique française.
- Pour les postes d'enseignement, la candidature d'un ou d'une fonctionnaire n'appartenant pas à un corps enseignant du 2nd degré.
- Une candidature d'un enseignant ou d'une enseignante titulaire candidatant pour une autre discipline que celle dont il ou elle est titulaire.
- Une candidature d'un agent ou agente ne remplissant pas les conditions exigées par son administration d'origine pour bénéficier d'un détachement ; notamment, les agents ou agentes en cours de détachement relevant de la note de service MENH2319502N du 11/08/2023, ou dont la demande de renouvellement de détachement a été transmise à leur administration d'origine, sauf suivi ou rapprochement de conjoint ou conjointe.
- Dossier non déposé dans la plateforme.

Cas particulier : les candidatures qui ne sont pas au terme de leur détachement ne seront pas étudiées, hormis celles relevant des priorités de l'Agence.

Le dépôt en ligne a l'avantage d'éviter les frais d'envoi postaux, les risques de dépassement des délais de réception.

AUCUN ENVOI PAR COURRIER POSTAL
Aucun dépôt de dossier directement à l'établissement

La date limite est fixée au **14 mai 2024.**

CALENDRIER

DATE LIMITE D'INSCRIPTION EN LIGNE ET CLÔTURE DE SAISIE DES VŒUX	14/05/2024
TRAITEMENT DES DOSSIERS : <ul style="list-style-type: none"> - il pourra vous être demandé de produire des pièces supplémentaires pour complément d'information. - un accusé de réception mentionnant le numéro de votre dossier vous sera adressé dès qu'il sera recevable. 	Fin avril – mi-mai 2024
ÉTUDE ET CLASSEMENT DES DOSSIERS EN COMMISSIONS PARITAIRES	20/05/2024
PROPOSITION DE POSTE <u>par courriel</u> à votre adresse mail de référence.	à partir du 20/05/2024

Pour en savoir plus sur le Lycée International Alexandre Dumas et ses annexes EPIAD, Oran et Annaba, cliquez sur le lien suivant : www.liad-alger.fr

Ou sur l'image :



Suivez l'actualité du Lycée International Alexandre Dumas et ses annexes à travers ses réseaux sociaux :



SINGULARITES DES POSTES

L'établissement accorde une attention toute particulière aux professeurs titulaires agrégés ou certifiés.

Le service comportera des classes de collège et/ou de Lycée.

La maîtrise de l'informatique est très appréciée notamment dans le cadre de l'usage pédagogique du numérique.

L'enseignant fera preuve d'un esprit d'ouverture vis-à-vis de la culture du pays d'accueil et d'une bonne capacité à travailler en équipe. L'enseignant contribuera à la politique de projets pédagogiques de l'établissement. Le candidat sera force de propositions dans une équipe qui anime de nombreux projets disciplinaires, interdisciplinaires et périscolaires.

Il peut être amené à accompagner les professeurs néo-recrutés.

Un certain nombre de qualifications/diplômes/engagements ouvrent droit à des bonifications dans le cadre de la sélection des candidatures (voir dans la liste des pièces à fournir).

2ND DEGRE : le poste est au Lycée à Alger sauf

➤ **PHILOSOPHIE** **POSTE 13745**

1 poste vacant - Alger

ALGERIE - LISTE RECAPITULATIVE DES PIECES A FOURNIR

Merci de réunir les pièces requises sous **format PDF**

Pour tous les personnels (pièces obligatoires)

- 1- Dossier de candidature AEFÉ téléchargé depuis la plateforme du lycée rempli et signé par le candidat et le chef d'établissement.
- 2- Curriculum vitae.
- 3- Lettre de motivation manuscrite.
- 4- Copie de diplômes d'enseignement supérieur.
- 5- Copie de l'arrêté de titularisation.
- 6- Copie d'écran de la fiche de synthèse IPROF.
- 7- Copie du dernier arrêté de promotion.
- 8- Copie des derniers rapports d'inspection existants, PPCR, rapport de visite ou compte rendu de rendez-vous de carrière.
- 9- Copie d'une pièce d'identité (CNI...).
- 10- Justificatif de suivi de conjoint (si le conjoint justifie à la date de la CCPL d'une embauche dans le pays au plus tard à la date de rentrée scolaire).
- 11- Copie du contrat en cours (agent relevant de l'AEFE).
- 12- Copie de l'arrêté de détachement (uniquement pour les personnels en détachement).
- 13- Copie d'attestation (langues, certification, etc...) si demandé dans le descriptif de poste.
- 14- Livret de famille ou contrat PACS.



Pièces complémentaires non obligatoires pouvant donner droit à bonification

- CAFFA ou attestation d'expérience de formation signée par le chef d'établissement ou IA-IPR.
- 2CA-SH
- Master MEEF IFF
- DNL en lien avec le poste
- Certification FLE/FLS
- Engagement PAT
- Engagement Tuteur